

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SAFE DYNAMIC W1, un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS L1, en abrégé BNPP L1

Classe "Classic Distribution" - ISIN code LU0179774236

Ce fonds est géré par BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds fait partie de la catégorie des fonds de fonds. Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans tous les types de classes d'actifs par le biais de fonds. Dans un scénario d'orientation à la hausse des marchés, le Fonds sera géré par rapport à l'allocation neutre (68,5 % d'actions, 10,5 % de titres de créance et 21 % d'investissements alternatifs [voir définition dans le prospectus complet]). Le gérant peut modifier les pondérations effectives des classes d'actifs sur la base des conditions et prévisions de marché pour la gamme suivante (Actions : 40 %-90 %, Titres de créance : 0 %-40 %, Instruments alternatifs : 0 %-40 %, Instruments du marché monétaire : 0 %-50 %). Dans un scénario d'orientation à la baisse des marchés financiers, le Fonds se protégera en investissant une partie de ses actifs en instruments du marché monétaire et titres de créance libellés en EUR, assortis d'une échéance moyenne inférieure à 12 mois. Néanmoins, lorsqu'un tel investissement n'est pas considéré comme approprié, le Fonds peut investir directement dans des actifs sous-jacents.

Le Fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans un indice interne dans lequel les secteurs sous-jacents sont pondérés comme suit : 68,5 % ACTIONS + 10,5 % OBLIGATIONS + 21 % AUTRES.

Un dividende peut être distribué.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base journalière (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement dans différentes classes d'actifs, avec une répartition standard des actifs se basant sur une représentation élevée des actifs à risque et une représentation plus faible des actifs moins risqués. Par ailleurs, la stratégie d'investissement vise à limiter les pertes sur des périodes d'un an.

- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- Risque de crédit :** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque de liquidité :** Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur www.bnpparibas-ip.com.



Frais

Les frais que vous acquittez couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés sur le fonds chaque année	
Frais courants	2,19%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Ils pourront dans certains cas être inférieurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est basé sur les frais passés calculés en novembre 2015.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

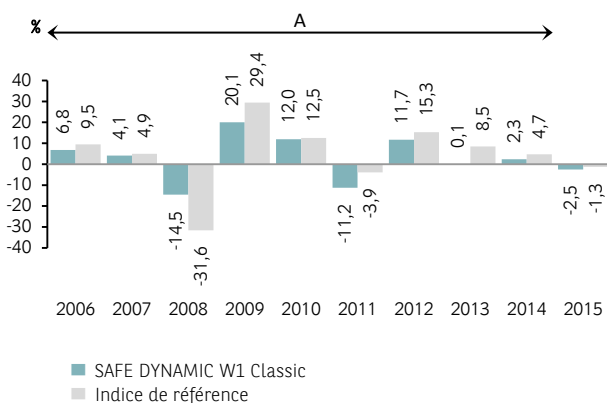
- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,50% pourra être facturée aux investisseurs.

Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.bnpparibas-ip.com.

Performances passées

Cette année / ces années, le fonds avait des caractéristiques différentes.



A: Au cours de ces années-là, le Fonds avait différentes caractéristiques

- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les résultats du passé ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée le 05 janvier 2004.
- Les performances passées ont été calculées en EUR
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire après réinvestissement des revenus distribuables.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Des informations supplémentaires concernant le Fonds, incluant les valeurs liquidatives, le dernier prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement, en anglais, auprès de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, ou sur le site www.bnpparibas-ip.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de BNP PARIBAS L1. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier".

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2016.



BNP PARIBAS
INVESTMENT PARTNERS

The asset manager for a changing world